

Rapport
financier
semestriel

30 juin 2024

The logo for Transition Evergreen is located in the bottom right corner, enclosed in a white circle. It features a stylized green 'T' icon to the left of the word 'Transition' in a bold, green, sans-serif font. Below 'Transition' is a green horizontal bar containing the word 'EVERGREEN' in white, uppercase, sans-serif font.

Transition
EVERGREEN



Rapport financier semestriel

30 juin 2024

1	ACTIVITE DU 1^{ER} SEMESTRE 2024	1
1.1	Principaux événements survenus au cours de la période	1
1.2	Activités des Participations	2
1.3	Principaux événements survenus depuis le 30 juin 2024	5
2	PERFORMANCES DU 1^{ER} SEMESTRE 2024	6
3	ANALYSE DU RESULTAT DU 1^{ER} SEMESTRE 2024	8
4	FACTEURS DE RISQUES	8
5	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	9
6	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE	10
7	ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2024	11

1 ACTIVITE DU 1^{ER} SEMESTRE 2024

1.1 Principaux événements survenus au cours de la période

Au niveau du financement, Transition Evergreen a procédé à de nouvelles opérations :

L'émission de la dernière tranche obligataire de 7 M€ en date du 29 février 2024 sur une émission globale d'environ 14 M€. Le taux d'intérêt est de 10% par an et la durée est de 18 mois.

En complément, Transition Evergreen a procédé à une émission obligataire de 20 M€ au profit d'un investisseur unique, représentée par 200 obligations, d'une valeur nominale de 100 000 € chacune, émises le 25 mars 2024, ayant une échéance de 36 mois et un taux d'intérêt de 9%. Dans ce cadre, une sûreté a été consentie en garantie du financement par le biais d'un nantissement sur les titres d'Aqua SAS détenus par la Société.

Au niveau des investissements, Transition Evergreen a procédé à de nouveaux investissements :

Safra

Une nouvelle convention d'avance en compte courant a été mise en place le 1^{er} mars 2024 pour un montant maximal de 10 000 000 €, étant précisé que les avances en compte courant consenties pourront être remboursées ou converties en capital via la souscription à des actions de préférence tel qu'agréé entre les co-actionnaires de la société. Au 30 juin 2024, Transition Evergreen a réalisé des apports en compte courant d'un montant total de 9 790 000 €.

Everwood

Lors de l'Assemblée Générale du 29 juin 2023, les associés d'Everwood ont délégué un pouvoir au Président de la société d'émettre un montant maximal de 7 000 000 € en obligation convertibles en actions (OCA). Dans le cadre de ce programme, Transition Evergreen a souscrit un montant de 1 500 000 € en date du 31 mai 2024.

EverWatt

Dans le cadre de la convention d'avance en compte courant en date du 30 septembre 2019, Transition Evergreen a accepté de consentir à EverWatt une ou plusieurs avances d'un montant maximal de 5 M€ à la suite de l'avenant signé le 16 décembre 2022. Au 30 juin 2024, Transition Evergreen a réalisé des apports en compte courant d'un montant total de 1 600 000 €, étant précisé que les

avances en compte courant consenties pourront être converties en capital ultérieurement ou remboursées selon la future situation de la société.

Keiryô

Dans le cadre de la convention d'avance en compte courant en date du 1^{er} juin 2022, Transition Evergreen a accepté de consentir à Keiryô une ou plusieurs avances d'un montant maximal de 2,5 M€. Au 30 juin 2024, Transition Evergreen a réalisé des apports en compte courant d'un montant total de 2 345 000 € dont 780 000 € versés au cours du 1^{er} semestre, étant précisé que les avances en compte courant consenties pourront être converties en capital ultérieurement ou remboursées selon la future situation de la société.

Au niveau de la conjoncture, les principaux points à noter en ce qui concerne Transition Evergreen :

Le 1^{er} semestre 2024 a été marqué par la persistance de taux d'intérêt élevés et de prix de l'énergie bas. Cela a eu pour effet d'entraîner une baisse des valorisations des sociétés cotées présentes sur le segment de la transition énergétique. Ces deux facteurs sont bien sûr pris en compte dans les valorisations de Transition Evergreen tant à travers les actualisations de *cash-flow* (négativement affectés par des taux élevés) qu'à travers les hypothèses de prix de l'énergie (affectés par des prix spots bas) ou les comparables boursiers (qui ont baissé entre 20 et 50% sur la période).

D'un strict point de vue technique, ces critères sont réversibles : la détente des taux d'intérêt prévue sur le second semestre, les tensions géopolitiques diverses et leurs impacts sur les prix de l'énergie sont des facteurs susceptibles d'orienter les valorisations plus favorablement. Plus intéressant encore, un certain nombre d'opérations dans le secteur ont permis de démontrer la valeur stratégique des sociétés de cette classe d'actifs avec des opérations de retrait de cote enregistrés avec des primes significatives sur les derniers cours cotés (Neoen en France, Encavis en Allemagne pour ne relever que ces transactions).

L'autre face de ces mouvements de consolidation est qu'ils illustrent la notion de taille critique à l'œuvre sur ces sujets solaires, éoliens, biogaz ou hydrogène. En effet, de manière paradoxale, en même temps que la hausse des taux et la baisse des prix de l'énergie entraînent à la baisse un certain nombre de sociétés cotées du secteur, les ambitions de déploiement dans l'énergie renouvelable ont accéléré. Selon le rapport annuel 2023 de l'Agence internationale de l'énergie

(AIE), les montants investis dans les énergies propres en 2024 devraient atteindre 2 000 Mds \$ et seront deux fois supérieurs à ceux consacrés au fossile.

C'est tout l'objet des réflexions et opérations en cours en ce moment au niveau des Participations de Transition Evergreen : identifier des partenaires qui vont permettre d'accélérer les financements (biogaz, solaire), de réussir la phase d'industrialisation (mobilité) ou de consolider le secteur (bois). Toutes ces réflexions n'aboutiront pas forcément. Mais cette réflexion est aussi présente au niveau de Transition Evergreen. Là aussi, des acteurs plus puissants appartenant à cet écosystème du financement de la transition énergétique montrent de l'intérêt pour passer à l'échelle les différentes plateformes (biogaz, solaire, bois, hydrogène) de la Société, et nous menons ces réflexions, persuadés que cette massification des investissements dans la transition énergétique va aussi nécessiter un changement d'échelle dans les moyens à mettre en œuvre.

Il est à noter que dans la quasi-totalité des cas (au niveau des Participations ou de Transition Evergreen), ces discussions se mènent avec des acteurs étrangers, ce qui peut être signe de l'attractivité de notre territoire, mais aussi signe d'un moment complexe en France, mis en lumière par la cacophonie politique des derniers mois et l'immobilisme qui en a résulté, dont nous ne pouvons pas nous réjouir, mais dont nous devons tenir compte dans nos choix à venir.

1.2 Activités des Participations

Principaux événements des Participations au cours du premier semestre 2024



La Société continue de mettre en œuvre sa stratégie de consolidation avec notamment l'acquisition des parts des minoritaires dans Evergaz Belgique, assurant ainsi un contrôle total à 100% de ces sites.

D'autre part, la Société poursuit sa stratégie de croissance organique avec l'achèvement fin 2023 de la construction de l'unité de biométhane « Bioenergaz » avec une capacité d'injection de 125 Nm³ et des travaux de modernisation. La pertinence de ce plan de rénovation est confirmée par les performances sur les 4 sites les quatre premiers mois qui ont atteint des productions journalières et

mensuelles jamais atteintes et dépassent même leur budget 2024 à fin avril dès la réalisation des travaux et malgré les maintenances prévues et les pannes éventuelles inhérentes à l'exploitation d'un site de méthanisation :

- > Capter : 119% du budget sur 4 mois ;
- > Sainter : 111% du budget sur 4 mois ;
- > Marnay Energie : 116% du budget sur le mois suivant le *revamping* (avril) ;
- > Sensienergie : 99% du budget après extension (en dépit d'un turbo défectueux).

Afin de poursuivre dans cette dynamique, le Conseil d'administration a approuvé un plan industriel global pour ses 34 centrales, incluant des travaux d'extension, de construction, ou de conversion au biométhane pour améliorer les performances de l'entreprise. Ce plan prévoit également le développement de huit nouveaux projets par an pendant les six prochaines années.

Pour financer, dans un premier temps, les programmes d'optimisation et d'extension de capacité des unités, le Groupe a poursuivi sa levée de fonds et a émis pour un peu plus de 5 M€ sous forme d'obligation. D'autres sources de financement sont en cours de discussion.



Pour mémoire, en novembre 2021, Transition Evergreen, aux côtés d'Evergaz et d'Eiffel Gaz Vert se sont associés pour acquérir Groupe C4, via la création d'une société commune nommée 3 E Biogas.

Au-delà de cette première acquisition, 3 E Biogas a vocation à investir dans des projets existants de production, de distribution ou d'équipements utiles à la consommation de biogaz en Allemagne. Pour ce faire, la société dispose d'une enveloppe de 50 M€ incluant une ligne de financement en quasi-fonds propres apportée par Eiffel Gaz Vert.

En mars 2024, Transition Evergreen a vendu ses parts dans 3 E Biogas à Aqua SAS, qui détenait déjà 27,31% des actions d'Evergaz. Cette transaction vise à rassembler l'ensemble du pôle Biogas sous une seule entité.

En mars 2024, il a été décidé de convertir une unité de biométhane, pour une mise en service mi-2025.

Il est à noter qu'un incendie s'est déclaré sur une unité pendant l'intervention d'une entreprise sous-traitante. Les mesures adéquates ont été prises et la prise en charge par l'assurance est en cours.



EverWatt a poursuivi son projet de recentrage stratégique autour des activités de production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation collective et individuelle afin de répondre aux attentes d'un marché en pleine explosion. Ce choix s'est matérialisé par la création de Groupe EverWatt qui regroupe désormais les titres de BoucL, Infracwatt, Soleriel et Sunvie. L'objectif affiché par le Groupe est de pouvoir proposer des offres diversifiées et sur mesure à ses clients tout en créant des synergies opérationnelles fortes entre les différentes entités.

En ce sens, plusieurs démarches ont été entamées par le Management afin de se séparer de certaines filiales qui ne sont pas « cœur business ».

En janvier 2024, EverWatt a cédé sa Participation détenue dans la société Selfee au Crédit Agricole Transition et Energies.

En février 2024, Groupe EverWatt a sécurisé un financement pour sa filiale B2C de 7,1 M€ auprès du fonds Sienna Investment managers, le gestionnaire d'actifs paneuropéens de la société d'investissement cotée GBL. L'objectif de cet investissement est de soutenir le développement de l'offre de location d'installations de panneaux solaires dédiée aux particuliers.

La filiale espagnole dédiée au développement de projets d'hydrogène vert et dérivés, pHYnix, poursuit également le développement de son *pipeline* de projets dans la péninsule ibérique (plus de 1 GW de capacité d'électrolyse, dont environ 80 MW en phase de développement avancé). Fin juin 2024, la société a notamment pu sécuriser le raccordement électrique pour les deux principaux projets (projets Barataria et Vitale). Néanmoins, en tant que société positionnée sur une filière émergente, pHYnix est confronté à des challenges concernant le financement de son cycle d'exploitation.



EVERWOOD

Everwood poursuit le développement de ses deux principales activités : la gestion d'actifs forestiers et la fourniture de bois-énergie.

Wooday

Lors du premier semestre 2024, Wooday, filiale de production et distribution de combustibles bois-énergie d'Everwood, a poursuivi l'application de sa stratégie « *buy and build* » en réalisant l'acquisition de la société Bois Bûche Molinario en juin 2024. Cette opération permet à Wooday de se doter d'un nouveau site de production majeur en renforçant sa présence en Ile-de-France. Créée et dirigée depuis plus de 45 ans par le couple Molinario, la société est un acteur régional reconnu pour son expérience et la qualité de son offre. L'entreprise familiale assure depuis son site de Guibeville, l'achat, la production et la livraison de bois bûches vers 5 départements d'Ile-de-France : la Seine-et-Marne (77), les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92), et le Val-de-Marne (94). Chaque année, la société commercialise environ 35 000 stères, majoritairement auprès des particuliers, et emploie 13 collaborateurs pour un chiffre d'affaires 2023 de plus de 3 M€.

Le rachat de Bois Bûche Molinario signe la 4^{ème} opération de croissance externe de Wooday depuis sa création en 2017, positionnant l'acteur comme un consolidateur de la filière. Spécialisée dans la production et la distribution de bois de chauffage, Wooday livre dans toute la France à travers un solide réseau logistique consolidé par des implantations en propre, une forte présence sur le digital, et par le biais d'un maillage d'une centaine de points de livraison et de *click & collect*. L'entreprise dispose donc à son actif de 4 sites de production à Angoulême, Le Mans, Nantes et Guibeville. Elle détient également 4 plateformes de vente en ligne (le-kastor.com, boisenergienord.fr, bois-brazeco.com et boisbuchemolinario.fr) et propose un service de retrait en magasin.

Gestion d'actifs forestiers

Everwood a poursuivi son développement international dans ses activités de gestion d'actifs forestiers (*Forest Management*) par son entrée au capital de la société américaine F&W réalisée en février 2024. F&W est une société de *consulting* et de gestion des ressources forestières qui gère un million d'hectares forestiers avec une présence dans 6 pays. En 2023, la société a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 30 millions de dollars.

En devenant le premier actionnaire de la société via une injection de capital de 5 M€, Everwood s'inscrit dans une dynamique de transmission du capital accompagnée par le dirigeant historique depuis 30 ans Marshall Thomas qui continuera de s'impliquer dans la nouvelle feuille de route pendant encore 5 ans. Par ailleurs, cinq membres de la direction réalisent un investissement significatif aux côtés d'Everwood.

Créé en 1962, F&W est le deuxième acteur des Etats-Unis dans le domaine du conseil et de la gestion de ressources forestières (transaction de forêts, gestion forestière, inventaire et cartographie, valorisation du carbone, préservation du capital naturel, etc.). L'entreprise gère déjà 1 million d'hectares d'actifs auprès des propriétaires institutionnels et privés, représentant une valeur d'environ 5 milliards de dollars, et emploie 250 collaborateurs dans ses 43 bureaux régionaux. Elle est présente dans plusieurs pays dont le Royaume-Uni, le Brésil, l'Uruguay, le Paraguay et la France. L'opération va permettre à F&W de renforcer sa présence sur ces marchés existants et de se développer dans de nouveaux pays où investissent ses clients. Elle contribuera également à consolider son avantage concurrentiel en intégrant de nouvelles compétences et en renforçant l'utilisation de technologies telles que l'analyse de données satellites, drones, lidar, ainsi que par l'amélioration continue de son ERP Forest Information System®. Ce logiciel financier et comptable, propriété de la société et développé au cours des deux dernières décennies, demeure au cœur de la stratégie basée sur l'usage efficace des données.

Une première opération de croissance externe a été réalisée concomitamment à cette augmentation de capital par le rachat à 100% de son concurrent *Inland Forest Management* (IFM), basé à Sandpoint (Idaho). Cette acquisition permet à F&W d'étendre son maillage territorial au nord-ouest des Etats-Unis, où IFM est présent, et de renforcer son offre de services à la prévention et la lutte des feux forestiers, un enjeu majeur du réchauffement climatique et de la préservation des puits de carbone mondiaux.

SAFRA

Au cours du premier semestre 2024, Safra a poursuivi ses activités sur la même dynamique qu'en 2023 en orientant ses efforts vers l'obtention de l'homologation de ses nouveaux véhicules, l'enregistrement de nouvelles commandes, l'optimisation de sa chaîne d'approvisionnement et le renforcement de sa structure financière.

Développement

En mars 2024, après plusieurs mois de tests et d'essais, Safra a reçu l'homologation pour son kit H2-PACK® permettant ainsi à la société de lancer l'industrialisation de série en transformant la motorisation d'autocars diesel en véhicules zéro émission fonctionnant à l'hydrogène et ne rejetant que de la vapeur d'eau. Le 17 avril 2024, la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée a organisé l'inauguration officielle des premiers cars rétrofités sur le site de production de Safra à Albi. Pour rappel, Safra a remporté une des plus importantes commandes de rétrofit en France, portant sur 15 autocars interurbains commandés par la région Occitanie.

Simultanément, en partenariat avec HYmpulsion et Gaz Electricité de Grenoble (GEG), une démonstration du bus Hycity® a eu lieu dans la vallée de la Tarentaise. L'événement a débuté au départ de la station de recharge à hydrogène de Moûtiers, appartenant au réseau d'HYmpulsion. Les trajets représentatifs des besoins en mobilité pour les stations de ski entre Moûtiers et les différentes stations de Courchevel et de Tignes Officiel ont pu être réalisés avec succès. Le véhicule Hycity® a ainsi pu se confronter à des pentes particulièrement abruptes, tout en gardant une excellente vitesse de roulage.

Avec une autonomie estimée à 350 km en montagne, Hycity® a prouvé sa fiabilité et son efficacité dans les environnements les plus exigeants, tout en consommant moins de 7 kg d'hydrogène au 100 km avec un cumul de plus de 2 000 m de dénivelé positif. Les passagers ont été séduits par ce moyen de transport offrant le même confort qu'un autobus classique, sans émission de polluants nocifs.

Enfin, sur l'activité Rénovation, un nouveau marché a été remporté concernant l'expertise d'une rame du tramway de Grenoble.

Financement

Au cours du premier semestre 2024, Safra a été soutenu par son principal actionnaire financier Transition Evergreen, ce qui lui a permis de financer son cycle d'exploitation dans un contexte où la société rencontre des difficultés financières. Ce nouvel investissement réalisé via un compte courant d'associé donnera droit, en cas de conversion, à des actions de préférence (ADP) permettant à Transition Evergreen de capturer une valeur économique additionnelle de la société. Au-delà de cet investissement, le Management, soutenu par son Conseil de Surveillance, continue d'œuvrer pour trouver des solutions de financement qui permettront à la société d'enclencher un cycle de développement plus vertueux à la hauteur des attentes des différentes parties prenantes.



LPF continue de déployer sa stratégie de croissance en mettant l'accent sur l'innovation. Cela se traduit par des investissements significatifs dans son outil industriel, visant à optimiser ses capacités de production et à maintenir une avance technologique. En parallèle, l'entreprise renforce sa présence sur ses marchés cibles clés, cherchant à consolider sa position et à capter davantage de parts de marché.

Sur le plan international, LPF met désormais l'accent sur une expansion accélérée, en particulier sur le marché du luxe en Italie. L'objectif de l'entreprise est de répliquer en Italie le modèle de réussite de LPF Groupe, afin de renforcer sa présence commerciale locale. En obtenant une double nationalité, LPF espère améliorer sa pénétration auprès des grands groupes du luxe, ce qui pourrait ouvrir de nouvelles opportunités et renforcer sa position concurrentielle sur ce marché stratégique.

Par ailleurs, la société a investi de manière significative dans ses ressources humaines. Cet engagement se traduit par l'embauche de talents clés et le développement des compétences internes, essentiels pour soutenir la croissance de l'entreprise. Ces investissements humains sont cruciaux pour accompagner l'expansion internationale de LPF et garantir que l'entreprise dispose des capacités nécessaires pour relever les défis futurs et saisir les opportunités qui se présenteront.

1.3 Principaux événements survenus depuis le 30 juin 2024

En août 2024, les principaux actionnaires d'Evergaz SA ont conclu un accord pour financer le développement de l'entreprise et soutenir son plan industriel, après avoir rencontré des retards dus à des difficultés d'accès aux financements requis.

Début septembre 2024, Groupe EverWatt et BoucL Energie remportent l'AMI de la Ville de Bordeaux pour solariser sa base sous-marine. Le projet représente 13 200 m² de panneaux photovoltaïques installés, ce projet générera 3,39 GWh d'énergie par an, tout en évitant 806 tonnes de CO₂ chaque année. Il s'inscrit dans l'Alliance de Bordeaux pour l'Energie Solaire, qui vise à installer 60 000 m² de panneaux solaires dans la ville. BoucL Energie, en tant que tiers-investisseur, financera l'infrastructure et ouvrira une partie du capital à la Ville de Bordeaux, permettant une gestion partagée.

En juillet 2024, conformément au protocole d'accord, le compte courant d'associé de Transition Evergreen dans Safra a été converti en actions de droit préférentiel qui est maintenant actionnaire de la société à hauteur de 34,79%.

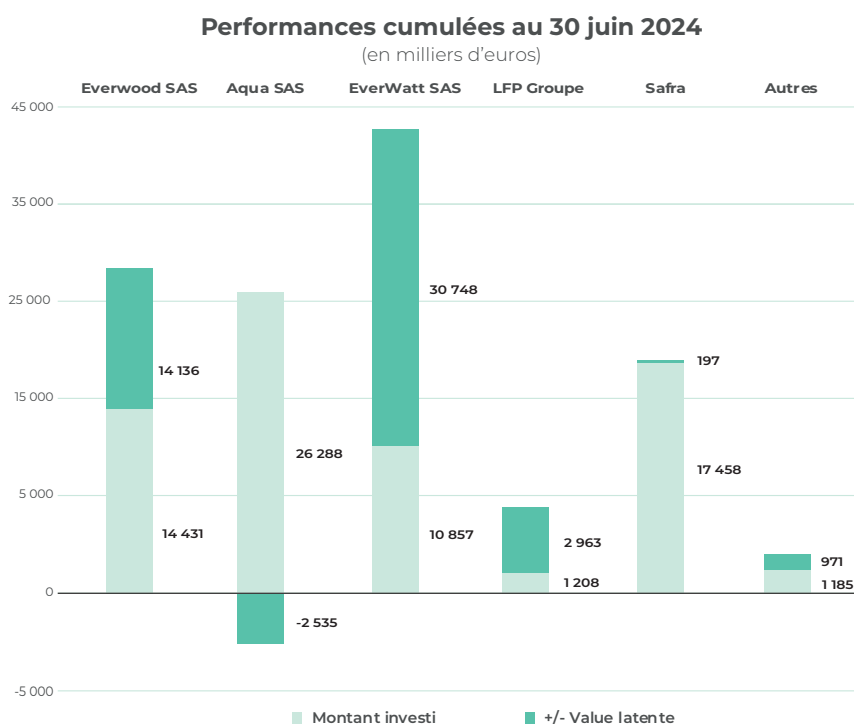
Au niveau de la Société, le Conseil d'administration de Transition Evergreen, qui s'est tenu le 29 avril 2024, a décidé de réunir les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général, en la personne de Lionel Le Maux, Président du Conseil d'administration depuis le 21 juin 2021, avec une date d'effet au 1^{er} juillet 2024.

2 PERFORMANCES DU 1^{ER} SEMESTRE 2024

Le portefeuille d'investissement de Transition Evergreen SA a évolué comme suit depuis le 31 décembre 2023 :

Participations	% intérêt		Juste valeur 31/12/23	Inves- tissements de la période	Cession de la période	Variation de juste valeur de la période constatée en résultat	Reclas- sement en part courante	Juste valeur 30/06/24
	31/12/23	30/06/24						
Everwood SAS	65,99%	62,78%	26 461	-	-	2 106	-	28 567
Aqua SAS	100,00%	100,00%	28 641	-	-	(4 888)	-	23 753
EverWatt SAS	72,80%	72,61%	44 990	-	-	(3 386)	-	41 604
LPF Groupe	29,58%	29,58%	4 230	-	-	(59)	-	4 171
Valporte Holding SAS	31,80%	31,80%	1 908	-	-	-	-	1 908
Boréa SAS	29,97%	29,97%	360	-	-	(111)	-	249
Safra	28,34%	28,34%	19 809	-	-	(2 154)	-	17 655
3 E Biogas	36,00%	0,00%	26 424	-	(23 724)	(2 700)	-	-
Keiry SAS	50,00%	50,00%	-	-	-	-	-	-
Energy Transition Development	0,00%	20,00%	-	-	-	-	-	-
Total portefeuille actions			152 823	-	(23 724)	(11 191)	-	117 908
Everwood SAS			-	1 500	-	65	-	1 565
Total portefeuille obligations			-	1 500	-	65	-	1 565
Total			152 823	1 500	(23 724)	(11 126)	-	119 473

Les performances cumulées au 30 juin 2024 des investissements en actions sont présentées ci-dessous :



L'Actif Net Réévalué de la Société s'établit à 116,7 M€ au 30 juin 2024 contre 130,8 M€ au 31 décembre 2023, soit une baisse de 14,1 M€ (-10,77%) sur le 1^{er} semestre 2024.

Cette baisse s'explique par la variation de la juste valeur des Participations sur la période (-11,1 M€) et le résultat de la période hors effet juste valeur (-3,0 M€).

L'Actif Net Réévalué par action ordinaire (hors actions auto-détenues) au 30 juin 2024 s'élève à 2,91 € avant et après dilution.

3 ANALYSE DU RESULTAT DU 1^{ER} SEMESTRE 2024

Le résultat du 1^{er} semestre 2024 se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/24	30/06/23
Revenus des actifs financiers	1 056	541
Variation de la juste valeur des actifs financiers	(11 126)	449
Charges opérationnelles	(1 890)	(1 949)
Résultat opérationnel	(11 960)	(959)
Coût de l'endettement financier	(2 082)	(890)
Impôts sur le résultat	0	(373)
Autres produits et charges	(35)	(48)
Résultat global	(14 078)	(2 269)

Le résultat des actifs financiers est essentiellement composé des intérêts reçus des avances en comptes courants aux Participations (444 K€) et des intérêts du crédit vendeur (603 K€).

Hors effet de la mise à la juste valeur des Participations de -11 126 K€ (contre +449 K€ pour le 30 juin 2023), le résultat opérationnel est négatif de 834 K€ (contre -1 408 K€ pour le 30 juin 2023) et s'explique principalement par :

- > des charges de personnel de 203 K€ incluant la rémunération du Directeur Général et les jetons de présence des administrateurs. Au 30 juin 2023, les charges de personnel s'élevaient à 242 K€ ;
- > des honoraires pour un montant de 1 535 K€ incluant les honoraires de conseils et de gestion d'Aqua Asset Management pour 1 122 K€. Les honoraires du 30 juin 2023 s'élevaient à 1 586 K€ incluant les honoraires de conseils et de gestion d'Aqua Asset Management pour 1 174 K€.

Le coût de l'endettement financier s'élève à 2 082 K€ contre 890 K€ pour le 30 juin 2023. Il est constitué des intérêts sur emprunts obligataires pour 1 938 K€ (contre 837 K€ pour le 30 juin 2023) et des intérêts sur avances en comptes courants pour 144 K€ (contre 53 K€ pour le 30 juin 2023).

La charge d'impôts correspond exclusivement aux impôts différés comptabilisés dans les comptes IFRS. Elle s'élève à 0 K€ (contre 373 K€ pour le 30 juin 2023), elle s'explique par la fiscalité différée sur la mise à la juste valeur des Participations et les reports fiscaux déficitaires de la Société⁽¹⁾.

Pour finir, le résultat net du 1^{er} semestre 2024 ressort à -14 078 K€ (contre -2 269 K€ pour le 30 juin 2023), soit un résultat par action après dilution de -0,35 € (contre -0,06 € pour le 30 juin 2023).

4 FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à se reporter à la note 12 des états financiers intermédiaires résumés au 30 juin 2024, tels que figurant à la section 7 de ce document, et à lire attentivement les facteurs de risques décrits au chapitre 4 « Facteurs de risques » du Rapport Financier Annuel 2023 disponible sur le site Internet de la Société⁽²⁾.

(1) La Société a limité la reconnaissance des IDA (impôts différés actifs) sur le déficit reportable à hauteur du même montant des IDP (impôts différés passifs) comptabilisés sur la réévaluation de ses actifs financiers, et présente ainsi une charge d'impôts différés nulle au 30 juin 2024.

(2) <https://www.transition-evergreen.com/doc-financiers>.

5 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les états financiers IFRS pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes IFRS et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les états financiers IFRS, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Lionel Le Maux,
Président-Directeur Général

6 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE

Période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- > l'examen limité des états financiers intermédiaires résumés de la société Transition Evergreen, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- > la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces états financiers intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité de ces états financiers intermédiaires résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les états financiers intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les états financiers intermédiaires résumés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 30 septembre 2024

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Laurent Bouby
Associé

Batt Audit

Jehanne Garrait
Associée

Sommaire

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE	12
ETAT DU RESULTAT GLOBAL	13
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	14
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	15
NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS IFRS	16
NOTE 1. Présentation de la Société, base de préparation, référentiel comptable, recours aux jugements et estimations	16
NOTE 2. Evénements significatifs de la période	17
NOTE 3. Continuité d'exploitation	17
NOTE 4. Portefeuille d'investissements	18
NOTE 5. Actifs financiers courants	30
NOTE 6. Emprunts obligataires	31
NOTE 7. Autres passifs financiers	33
NOTE 8. Autres dettes	33
NOTE 9. Revenus des actifs financiers	34
NOTE 10. Charges opérationnelles	34
NOTE 11. Coût de l'endettement financier	35
NOTE 12. Risques financiers	35
NOTE 13. Résultat et actif net par action	36
NOTE 14. Transactions avec les parties liées	36
NOTE 15. Engagements hors bilan/actifs et passifs éventuels	37
NOTE 16. Evénements postérieurs au 30 juin 2024	37

7 ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2024

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(en milliers d'euros)

Actifs	Notes	30/06/24	31/12/23
Actifs financiers non courants	4	119 473	152 823
- dont actions		117 908	152 824
- dont obligations		1 565	0
- dont Sicav		0	0
- dont avances en comptes courants		0	0
Impôts différés actifs		0	0
Autres actifs non courants	4	25 549	13
Total des actifs non courants		145 022	152 836
Actifs financiers courants	5	21 646	11 469
Autres créances		694	90
Trésorerie & équivalents trésorerie		1 315	677
Total des actifs courants		23 655	12 236
Total des actifs		168 676	165 072

Passifs et capitaux propres	Notes	30/06/24	31/12/23
Capital		20 086	20 086
Primes sur capital		30 954	34 018
Réserves		79 737	84 368
Résultat global		(14 078)	(7 685)
Capitaux propres		116 699	130 786
Emprunts obligataires part non courante	6	33 267	14 449
Impôts différés passifs		(0)	0
Total des passifs non courants		33 267	14 449
Emprunts obligataires	6	10 744	7 284
Autres passifs financiers courants	7	6 323	7 604
Autres dettes	8	1 644	4 949
Total des passifs courants		18 711	19 837
Total des passifs et capitaux propres		168 676	165 072

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)

	Notes	30/06/24	30/06/23
Revenus des actifs financiers	9	1 056	541
Variation de la juste valeur des actifs financiers	4	(11 126)	449
Autres produits opérationnels		0	-
Charges de personnel	10	(203)	(242)
Autres charges opérationnelles	10	(1 687)	(1 707)
Résultat opérationnel		(11 960)	(959)
Coûts de l'endettement financier brut		(2 082)	(890)
Produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		0	0
Coût de l'endettement financier net	11	(2 082)	(890)
Autres produits et charges financiers		(35)	(48)
Résultat net avant impôts		(14 078)	(1 897)
Impôts sur le résultat		0	(373)
Résultat net		(14 078)	(2 269)
Autres éléments du résultat global			
Résultat global		(14 078)	(2 269)
Nombre d'actions en circulation	13	40 043 753	40 075 973
Résultat par action (en euros)		(0,35)	(0,06)
Nombre d'actions après dilution	13	40 043 753	40 075 973
Résultat dilué par action (en euros)		(0,35)	(0,06)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	Capital	Primes sur capital	Réserves	Résultat Global	Total
Situation au 31/12/22	20 086	51 657	44 665	21 638	138 046
Affectation du résultat global		(17 639)	39 277	(21 638)	
Résultat net de la période	-	-	-	(2 269)	(2 269)
Actions propres	-	-	(1)	-	(1)
Situation au 30/06/23	20 086	34 018	83 940	(2 269)	135 775
Situation au 31/12/23	20 086	34 018	84 368	(7 685)	130 786
Affectation du résultat global		(3 064)	(4 622)	7 685	
Résultat net de la période	-	-	-	(14 078)	(14 078)
Actions propres	-	-	(9)	-	(9)
Situation au 30/06/24	20 086	30 954	79 737	(14 078)	116 699

Composition du capital

Au 30 juin 2024, le capital social de la Société se compose de 40 171 460 actions ordinaires entièrement libérées, d'une valeur nominale de 0,50 € chacune, sans changement par rapport au 31 décembre 2023.

Il est précisé qu'aucun droit, avantage ou restriction n'est attaché aux actions qui composent le capital social, à l'exception des droits de vote double attribués, conformément à la loi et aux statuts, à tout actionnaire de la Société justifiant d'une inscription au nominatif d'actions pendant une durée minimum de deux ans.

La Société n'a, par ailleurs, pas émis d'actions de préférence au 30 juin 2024.

Auto-contrôle

Au 30 juin 2024, la Société détient 127 707 de ses propres actions correspondant à une valeur nette comptable de 225 K€.

Les actions propres sont portées en minoration des capitaux propres dans les comptes IFRS de la Société.

Plan d'attribution d'actions gratuites

Aucun plan d'attribution d'actions gratuites mis en place en date du 30 juin 2024.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)

	Notes	30/06/24	30/06/23
Résultat net		(14 078)	(2 269)
Dotations aux amortissements		0	0
Variation de la juste valeur des actifs financiers	4	11 126	(449)
Revenus des actifs financiers non encaissés		(1 056)	(541)
Charges d'intérêts reclassées en flux de financement		2 082	890
Charges d'impôts différés		0	373
Décaissements/acquisitions liés aux actifs financiers non courants :			
Acquisition d'actions	4	0	(4 700)
- Acquisition d'obligations ⁽¹⁾		(1 500)	0
- Versement d'avances en comptes courants		0	0
Encaissements/cessions liés aux actifs financiers non courants :		0	0
Revenus des actifs financiers		10	0
Cession d'actions		0	0
- Remboursement d'obligations		0	0
- Remboursement d'avances en comptes courants		0	0
Variations nettes des actifs financiers courants	5	(10 944)	755
Variations des autres créances et dettes liées à l'activité		(3 908)	(1 216)
Autres flux de trésorerie générés par l'activité		(8)	0
Flux de trésorerie générés par l'activité		(18 276)	(7 158)
Augmentations de capital et primes sur capital en numéraire		0	0
Encaissements des emprunts obligataires	6	23 669	7 499
Remboursements des emprunts obligataires		(2 591)	0
Intérêts des emprunts obligataires décaissés	6	(738)	(245)
Variations nettes des passifs financiers courants		(1 425)	(540)
Autres charges d'intérêts décaissées		0	(32)
Flux de trésorerie générés par les opérations de financement		18 915	6 682
Variation de la trésorerie		638	(476)
Trésorerie et équivalents au début de la période		677	850
Trésorerie et équivalents à la fin de la période		1 315	374
Variation de la trésorerie		638	(476)

(1) Souscription emprunt obligataire EverWatt pour 1 500 K€ au cours du 1^{er} semestre 2024.

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS IFRS

NOTE 1. Présentation de la Société, base de préparation, référentiel comptable, recours aux jugements et estimations

1.1 Présentation de la Société

La Société Transition Evergreen SA (« la Société ») est domiciliée en France.

Son siège social est sis 6 square de l'Opéra-Louis Jouvot 75009 Paris.

La Société est soumise depuis le 21 juin 2021 à la réglementation applicable aux fonds d'investissement alternatif (FIA).

A ce titre, elle détient des Participations principalement dans des entreprises non cotées qui font de la transition écologique (énergies renouvelables, efficacité énergétique, bois-énergie, etc.) un enjeu de croissance et de rentabilité.

La gestion du portefeuille est déléguée à la société Aqua Asset Management en vertu d'un contrat de gestion signé le 21 juin 2021.

Les états financiers de la Société du 30 juin 2024 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 27 septembre 2024.

1.2 Référentiel comptable

Conformément aux dispositions du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers IFRS du 30 juin 2024 de la Société ont été établis en conformité avec les dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union européenne.

S'agissant de comptes intermédiaires, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour la préparation des comptes consolidés.

Au 30 juin 2024, la Société a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existants dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que les normes et interprétations de normes d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2024.

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne suivants, applicables au 1^{er} janvier 2024 :

Amendement IAS 1	Impacts des covenants sur le classement d'une dette financière en passif courant ou en non-courant
Amendement IAS 7/IFRS 7	Accords de financement fournisseurs
Amendement IFRS 16	Dette de location dans une transaction de cession-bail

Ces textes n'ont pas eu d'incidence sur les comptes IFRS de la Société.

Les textes publiés par l'IASB, mais non encore adoptés par l'Union européenne, n'ont pas fait l'objet d'une application anticipée par la Société.

La Société étant constituée d'un seul secteur opérationnel correspondant à la gestion et au suivi de ses investissements ne communique pas d'information au titre de la norme IFRS 8 Secteurs Opérationnels.

1.3 Recours aux jugements et estimations

En préparant ces états financiers IFRS, la Direction a exercé des jugements, effectué des estimations et fait des hypothèses ayant un impact sur l'application des méthodes comptables de la Société et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les informations relatives aux jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers concernent la qualification de Transition Evergreen SA en tant qu'entité d'investissement telle que définie par la norme IFRS 10 – Etats financiers consolidés.

La Société est qualifiée d'entité d'investissement telle que défini par la norme IFRS 10 dans la mesure où :

- > elle obtient des fonds de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services de gestion d'investissements ;
- > elle communique à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement. Elle a en particulier établi des stratégies de sortie pour l'ensemble de ses Participations ;
- > elle évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

Par ailleurs, la Société présente les caractéristiques suivantes qui sont spécifiques à une entité d'investissement :

- > elle a plus d'un investissement ;
- > elle a plus d'un investisseur ;
- > elle détient des droits de propriété sous forme de titres de capitaux propres ou d'intérêts similaires.

Les informations sur les hypothèses liées aux estimations qui comportent un risque significatif d'ajustement matériel sont incluses en note 4 et concernent les évaluations à la juste valeur des actifs financiers non courants.

NOTE 2. Événements significatifs de la période

Les principales opérations réalisées au cours du 1^{er} semestre 2024 et relatives au portefeuille d'investissements se résument comme suit :

3 E Biogas	Les titres de la société ont été acquis par Aqua SAS en mars 2024 afin de rassembler l'ensemble du pôle Biogaz sous une seule entité. En mars 2024, il a été décidé de convertir une unité de biométhane, pour une mise en service mi-2025.
Evergaz	Evergaz poursuit sa stratégie de consolidation en rachetant les parts de ses actionnaires minoritaires dans ses unités en Belgique. Le Conseil d'administration a validé un plan industriel global pour 34 centrales, incluant des projets d'extension, de construction et de conversion au biométhane afin d'améliorer les performances de l'entreprise. Un accord financier a été conclu avec les principaux actionnaires et une levée en obligations convertibles permettra de soutenir ce programme.
EverWatt	EverWatt a continué son recentrage stratégique en formant le Groupe EverWatt et en vendant sa filiale Selfee, non essentielle à son activité principale, au Crédit Agricole Transition. En parallèle, le Groupe EverWatt a obtenu un financement de 7,1 M€ de Sienna Investment Managers.
Everwood	Everwood a poursuivi son développement international dans la gestion d'actifs forestiers en entrant au capital de la société américaine F&W en février 2024. Au cours du premier semestre 2024, Wooday, filiale d'Everwood dédiée à la production et à la distribution de combustibles bois-énergie, a continué à appliquer sa stratégie « <i>buy and build</i> » avec l'acquisition de la société Bois Bûche Molinaro en juin 2024.
Safra SA	Au cours du premier semestre 2024, Safra a été soutenu par son principal actionnaire financier Transition Evergreen, ce qui lui a permis de financer son cycle d'exploitation dans un contexte où la société rencontre des difficultés financières. Ce soutien financier a conduit à la création d'ADP (actions de préférence) au profit de Transition Evergreen.

Par ailleurs, Transition Evergreen a réalisé au cours du 1^{er} semestre 2024 deux levées obligataires d'un montant total de 27 M€ pour renforcer ses ressources financières (cf. note 7).

NOTE 3. Continuité d'exploitation

Le management de Transition Evergreen SA a analysé son risque de liquidité à un horizon de 12 mois.

Les états financiers du 1^{er} semestre 2024 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation au regard :

- > de l'engagement reçu de la société Financière Evergreen de réaliser en fonction des besoins de la Société un apport en compte courant complémentaire dans la limite de 12 M€ déployé à hauteur de 5,2 M€ au 30 juin 2024 ;
- > de la cession de certaines Participations ;
- > et par l'émission de nouvelles obligations.

Par conséquent, et sous réserve de la bonne réalisation des opérations évoquées ci-dessus, le Conseil d'administration a arrêté les comptes intermédiaires du 30 juin 2024 en considérant qu'il n'existait pas d'incertitude significative sur la continuité d'exploitation.

NOTE 4. Portefeuille d'investissements

Au 30 juin 2024, le portefeuille d'investissements de la Société est composé d'actifs financiers non courants constitués d'actions de filiales ou d'entreprises associées et d'obligations convertibles non cotées.

Les actions sont évaluées à leur juste valeur par le biais du résultat net.

Les variations de leur juste valeur sont comptabilisées en résultat opérationnel au poste « variation de juste valeur des actifs financiers non courants ».

Les frais représentatifs de droits de mutation, d'honoraires, de commissions, et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers non courants évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges.

Les obligations sont comptabilisées à leur juste valeur par le compte de résultat.

Les principes d'évaluation de la juste valeur retenus sont conformes à ceux prévus par la norme IFRS 13.

Les évaluations de juste valeur sont classées selon une hiérarchie comptant trois niveaux, en fonction des données utilisées dans la technique d'évaluation :

Niveau 1 : Juste valeur évaluée sur la base d'un cours (non ajustés) observé sur un marché actif. Les titres des sociétés cotées sont évalués au dernier cours de Bourse à la date de clôture.

Niveau 2 : Juste valeur évaluée à l'aide de données, autre que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir du prix).

Niveau 3 : Juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Méthodes de détermination de la juste valeur des actifs financiers non courants :

Pour déterminer la juste valeur de ses investissements, la Société se base sur les valorisations réalisées par la Société de Gestion Aqua Asset Management qui font l'objet d'une revue de la direction de la Société.

Conformément aux pratiques de marché, Aqua Asset Management fait réaliser une revue indépendante de ses évaluations par la société Sorgem Evaluation. La revue réalisée par Sorgem Evaluation vise à établir si les valorisations effectuées sont justifiées par rapport à des évaluations de sociétés réalisées en conformité avec les directives de l'*International Private Equity and Venture Capital Valuation (IPEV)*.

Les méthodes d'évaluation appliquées sont les suivantes :

- > **Actualisation des flux de trésorerie futurs :** cette méthode consiste à déterminer la valeur actuelle des flux de trésorerie qu'une société dégagera dans le futur. Les projections de *cash-flow* établies en relation avec le management de l'entreprise concernée intègrent une analyse critique du plan d'affaires de ces sociétés. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital, qui représente le coût de la dette de l'entreprise et le coût théorique des capitaux propres estimés, pondérés par le poids de chacune de ces deux composantes dans le financement de la société.
- > **Valeur de transaction :** cette méthode consiste à tenir compte des transactions récentes réalisées avec des tiers sur le capital de la Participation.
- > **Méthode des comparables sectorielles :** cette méthode consiste à appliquer des multiples de valorisation à la société évaluée par comparaison à ceux d'un échantillon de sociétés cédées dans le même secteur d'activité ou similaire. La moyenne de l'échantillon constitue alors une base de valorisation applicable à la société évaluée.
- > **Méthode des comparables boursiers :** cette méthode consiste à appliquer des multiples de valorisation à la société évaluée par comparaison à ceux d'un échantillon de sociétés cotées du même secteur d'activité ou similaire. La moyenne de l'échantillon constitue alors une base de valorisation applicable à la société évaluée.

4.1 Evolution et composition des actifs financiers non courants

L'évolution du portefeuille d'investissements au cours du 1^{er} semestre 2024 s'explique comme suit :

(en milliers d'euros)	Actions	Obligations	Total
Actifs financiers à juste valeur par le résultat	152 824		152 824
Actifs financiers au coût amorti			-
Valeurs au 31/12/23	152 824	-	152 824
Variation de la juste valeur	(11 191)	65	(11 126)
Acquisitions/souscription	-	1 500	1 500
Cessions/remboursement	(23 725)		(23 725)
Variation de la période	(34 916)	1 565	(33 351)
Actifs financiers à juste valeur par le résultat	117 908	1 565	119 473
Actifs financiers au coût amorti			-
Valeurs au 30/06/24	117 908	1 565	119 473

Le portefeuille d'investissement en actions et obligations de la Société a évolué comme suit depuis le 1^{er} janvier 2024 :

Participations	% intérêt		Juste valeur 31/12/23	Investis- sements de la période	Cession de la période	Variation de juste valeur de la période constatée en résultat	Reclassement en part courante	Juste valeur 30/06/24
	31/12/23	30/06/24						
Everwood SAS	65,99%	62,78%	26 461	-	-	2 106	-	28 567
Aqua SAS	100,00%	100,00%	28 641	-	-	(4 888)	-	23 753
EverWatt SAS	72,80%	72,61%	44 990	-	-	(3 386)	-	39 832
LPF Groupe	29,58%	29,58%	4 230	-	-	(59)	-	4 171
Valporte Holding SAS	31,80%	31,80%	1 908	-	-	-	-	1 908
Boréa SAS	29,97%	29,97%	360	-	-	(111)	-	249
Safra	28,34%	28,34%	19 809	-	-	(2 154)	-	17 655
3 E Biogas	36,00%	0,00%	26 424	-	(23 724)	(2 700)	-	-
Keiryo SAS	50,00%	50,00%	-	-	-	-	-	-
Energy Transition Development	0,00%	20,00%	-	-	-	-	-	-
Total portefeuille actions			152 823	-	(23 724)	(11 191)	-	117 908
Everwood SAS			-	1 500	-	65	-	1 565
Total portefeuille obligations			-	1 500	-	65	-	1 565
Total			152 823	1 500	(23 724)	(11 126)	-	119 473

Transition Evergreen a procédé à une émission obligataire de 20 M€ au profit d'un investisseur unique, représentée par 200 obligations, d'une valeur nominale de 100 000 € chacune, émises le 25 mars 2024, ayant une échéance de 36 mois et un taux d'intérêt de 9%. Dans ce cadre, une sûreté a été consentie en garantie du financement par le biais d'un nantissement sur les titres d'Aqua SAS détenus par la Société.

Groupe Everwood

La Société détient au 30 juin 2024 une Participation de 62,78% contre 65,99% au 31 décembre 2023 dans Everwood SAS, société de droit français dont le périmètre est composé comme suit :

	% d'intérêt au 30/06/24	% d'intérêt au 31/12/23
F&W Forestry	45,25%	
Wooday (ex-SEBE)	94,60%	94,60%
Néosylva Investissement Financier	24,49%	24,49%
Cime Environnement	54,17%	54,17%
Forestry France	28,89%	28,89%
Forestry Europe	50,00%	47,73%
Barbet Services	54,17%	54,17%

Les principales opérations réalisées par Everwood au cours du 1^{er} semestre 2024 sont résumées en note 2 ci-dessus.

Everwood est un acteur spécialisé dans les domaines du bois et de la gestion durable des forêts.

Aqua SAS

La Société détient au 30 juin 2024 une Participation de 100% dans Aqua SAS sans changement par rapport au 31 décembre 2023. Aqua SAS est une société *holding* de droit français dont le périmètre est composé comme suit :

	% d'intérêt au 30/06/24	% d'intérêt au 31/12/23
Evergaz SA	27,31%	27,31%
3 E Biogas	36,00%	

Groupe Evergaz

Transition Evergreen SA contrôle Aqua SAS qui exerce elle-même un contrôle conjoint sur Evergaz SA.

Le périmètre d'Evergaz est composé comme suit :

	% d'intérêt au 30/06/24	% d'intérêt au 31/12/23
Principales Participations françaises		
Evergaz Services	100,00%	100,00%
Haut-de-France Méthanisation	50,00%	50,00%
Ledjo	100,00%	100,00%
Meta-Bio-Energies	12,55%	12,55%
Bio Méthanisation Partenaires	30,00%	30,00%
Evergaz Mobilités	17,36%	17,36%
Challonges Energie	36,13%	36,13%
Auch Méthanisation	28,50%	28,50%
Evergaz Partenaires 2	30,00%	30,00%
Bioenergaz	24,50%	24,50%
Agrogaz	16,67%	16,67%
Biogy	85,00%	85,00%
MEV	50,00%	
MEV Biométhane	50,00%	
Principales Participations allemandes		
Evergaz Deutschland	51,00%	51,00%
Biogas Plant Dessau	51,00%	51,00%
Biogas Plant Pessin	51,00%	51,00%
HOH	51,00%	51,00%
3 E Biogas (Groupe C4)	34,10%	34,10%
Principales Participations belges		
Evergaz Belgique	100,00%	100,00%
Bio Nrgy	100,00%	100,00%
AM Power	100,00%	100,00%

Les principales opérations réalisées par Evergaz au cours du 1^{er} semestre 2024 sont résumées en note 2 ci-dessus.

Evergaz est un acteur majeur de la méthanisation en France, en Allemagne et en Belgique.

3 E Biogas

La Société détient au 30 juin 2024 une Participation de 100% dans Aqua SAS, société *holding* de droit français, qui détient elle-même 36% de 3 E Biogas.

3 E Biogas est une société détenue conjointement avec le fonds d'infrastructure d'Eiffel Investment Group et Evergaz. Elle contrôle le groupe allemand C4 qui opère sur toute la chaîne de la filière biogaz : exploitation, gestion, approvisionnement et détention de centrales biogaz.

EverWatt

Transition Evergreen SA détient au 30 juin 2024 une Participation de 72,61% contre 72,80% au 31 décembre 2023 dans EverWatt SAS, société *holding* de droit français.

EverWatt SAS est maison-mère d'un groupe dont le périmètre est composé comme suit :

	% d'intérêt au 30/06/24	% d'intérêt au 31/12/23
Groupe EverWatt	100,00%	100,00%
Sunvie	100,00%	100,00%
Soleil d'acier	24,82%	24,82%
Barconnière	24,82%	24,82%
InfraWatt	100,00%	100,00%
BouCL Energie	79,47%	79,47%
Soleriel	50,10%	50,10%
Autres sociétés		
Orygeen	100,00%	100,00%
Francenergies	100,00%	100,00%
Foncière Verte	100,00%	100,00%
Hamo	84,98%	84,98%
Levisys	91,07%	91,07%
3J	45,01%	45,01%
Greenpact	1,88%	1,88%
Maison Nouveau Standard	85,00%	85,00%
pHYnix	69,41%	69,41%
pHYnix Iberia	69,41%	69,41%
Green H2 Asset	69,41%	69,41%
Vitale SL	65,94%	65,94%
Turquoise Events	40,00%	40,00%

Les principales opérations réalisées par EverWatt au cours du 1^{er} semestre 2024 sont résumées en note 2 ci-dessus.

EverWatt est un acteur majeur de l'efficacité énergétique.

LPF Groupe

La Société détient au 30 juin 2024 une Participation de 29,58%, sans changement par rapport au 31 décembre 2023, dans LPF Groupe, société de droit français.

LPF Groupe est la maison-mère d'un groupe dont le périmètre se compose comme suit :

	% d'intérêt au 30/06/24	% d'intérêt au 31/12/23
La Paper Factory SAS	100,00%	100,00%
Bemad	90,00%	90,00%
Graph Pack	100,00%	100,00%
Roure Dorure	100,00%	100,00%
CP Création SAS	66,70%	66,70%
LPF Italia SAS	100,00%	100,00%

Les principales opérations réalisées par LPF Groupe au cours du 1^{er} semestre 2024 sont résumées en note 2 ci-dessus.

LPF Groupe est une entreprise d'emballages haut de gamme et recyclables.

Groupe Valporte

La Société détient au 30 juin 2024 une Participation de 31,80%, sans changement par rapport au 31 décembre 2023, dans Valporte Holding SAS, société *holding* de droit français. Elle y exerce une influence notable.

Valporte Holding SAS est maison-mère du groupe Valporte dont le périmètre se compose comme suit :

	% d'intérêt au 30/06/24	% d'intérêt au 31/12/23
SARL Bremontier	100,00%	100,00%
SARL Cucina Saint-Germain	100,00%	100,00%
SARL Delian	100,00%	100,00%
SARL Piano & Bene	100,00%	100,00%
SARL Sparks	40,00%	40,00%
SARL Parmentier	34,00%	34,00%

Valporte est, au travers de sa marque Compose, un acteur de la restauration santé.

Boréa

La Société détient au 30 juin 2024 une Participation de 29,97%, sans changement par rapport au 31 décembre 2023, dans Boréa SAS, société de droit français. Elle y exerce une influence notable.

Boréa est un cabinet de recrutement dans les énergies renouvelables et l'environnement.

Safra

La Société détient au 30 juin 2024 une Participation de 28,34% dans Safra, sans changement par rapport au 31 décembre 2023. Safra est une société de droit français dans laquelle Transition Evergreen exerce une influence notable.

Safra, sous la marque Hycity®, développe, fabrique et commercialise des bus électriques sous technologie d'hydrogène.

Keiryo

La Société détient au 30 juin 2024 une Participation de 50% dans Keiryo, sans changement par rapport au 31 décembre 2023, société de droit français qu'elle contrôle conjointement.

Keiryo est une société détenue conjointement avec le fonds d'investissement Transition Hydrogène.

Obligations Everwood⁽¹⁾ :

La Société a souscrit pour 1 500 K€ d'obligations convertibles en actions (« OCA ») émises par la société Everwood, soit 150 000 OCA émises au prix unitaire de 10 € à échéance du 31 mai 2027 et au taux d'intérêt annuel de 8%. En cas de non-conversion, le contrat obligataire prévoit un intérêt additionnel annuel au taux actuariel global de 5% calculé à compter de la signature du contrat.

(1) La valeur de marché des obligations convertibles Everwood a été déterminée par la société Sorgem selon les modèles habituellement retenus pour ce type d'actifs (approche Monte Carlo pour la valeur de l'option de conversion).

4.2 Actifs financiers non courants par niveau de juste valeur

L'intégralité des actifs financiers du portefeuille d'investissement relève du niveau 3 de juste valeur tel que défini par la norme IFRS 13.

Les modalités de détermination des justes valeurs des Participations sont présentées ci-après.

Les méthodes d'évaluation retenues sont résumées ci-dessous :

Participations	Méthodes utilisées au 30/06/24			
	DCF	Comparables Boursiers	Transactions comparables	Autres
Aqua SAS	X	O	O	NA
EverWatt SAS	X	NA	NA	X
Everwood SAS	NA	NA	NA	X
Safra SA	X	O	NA	NA
La Paper Factory SAS	X	X	NA	O
Valporte Holding SAS	X	X	NA	NA
Boréa SAS	O	X	X	NA
Keiryō SAS	O	NA	NA	NA

Participations	Méthodes utilisées au 31/12/23			
	DCF	Comparables Boursiers	Transactions comparables	Autres
Aqua SAS (Evergaz)	X	X	X	NA
EverWatt SAS	X	NA	NA	NA
Everwood SAS	X	NA	NA	X
Safra SA	X	O	NA	O
3 E Biogas (C4)	X	O	O	NA
LPF Groupe SAS	X	X	NA	O
Valporte Holding SAS	X	X	NA	NA
Boréa SAS	X	X	X	NA
Keiryō SAS	NA	NA	NA	NA

X = retenue O = indicative NA = écartée

Les principales hypothèses retenues pour l'application de la méthode des DCF sont résumées ci-dessous :

Participations	Au 30/06/24		
	Taux d'actualisation	Taux de croissance long terme	Hypothèses structurantes
Aqua SAS	8,8%	1,71%	Evergaz : Croissance annuelle du CA +9,2% par an sur la durée du BP (2024-2032), CAPEX normatif 1% du CA et EBITDA normatif 28,3% du CA. 3 E : Croissance annuelle du CA +4,0% la durée du BP (2024-2034), CAPEX normatif nul et EBITDA normatif 25,7% du CA.
EverWatt SAS (hors Groupe EverWatt)	15%	1,71%	Croissance annuelle du CA combiné +40% sur la durée du BP (2024-2028), CAPEX normatif 2,0%.
LPF Groupe	14,2%	1,71%	Croissance annuelle du CA +40% sur la durée du BP (2024-2027), CAPEX normatif 5% du CA et EBITDA normatif 14% du CA.
Valporte Holding SAS (Compose)	15%	1,71%	Croissance annuelle du CA +17% sur la durée du BP (2024-2027), CAPEX normatif 5% du CA et EBITDA normatif 20% du CA.
Safra SA	13,3%	1,71%	Croissance annuelle du CA +73,7% sur la durée du BP (2024-2030), CAPEX normatif 2,5% et EBITDA normatif 11% du CA.

Au 31/12/23

Participations	Taux d'actualisation	Taux de croissance long terme	Hypothèses structurantes
Aqua SAS (Evergaz)	9,2%	1,59%	Croissance annuelle du CA +8,6% par an sur la durée du BP (2023-2032), CAPEX normatif 1% du CA et EBITDA normatif 28,7% du CA.
EverWatt SAS (hors Groupe EverWatt)	15%	1,59%	Croissance annuelle du CA combiné +47% sur la durée du BP (2023-2028), CAPEX normatif 2,0% et EBITDA normatif 27,2% du CA.
Everwood SAS	11,8%	1,59%	Croissance annuelle du CA +32,8% sur la durée du BP (2023-2031), CAPEX normatif 2,2% et EBITDA normatif 14,2% du CA.
LPF Groupe	15%	1,59%	Croissance annuelle du CA +40% sur la durée du BP (2024-2027), CAPEX normatif 5% du CA et EBITDA normatif 15% du CA.
Valporte Holding SAS (Compose)	15%	1,59%	Croissance annuelle du CA +18,2% sur la durée du BP (2023-2027), CAPEX normatif 4,7% du CA et EBITDA normatif 20% du CA.
Boréa SAS	13,25%	1,59%	Croissance annuelle du CA +20,9% sur la durée du BP (2023-2028), CAPEX normatif 0,8% du CA et EBITDA normatif 12,1% du CA.
Safra SA	13,5%	1,59%	Croissance annuelle du CA +80,8% sur la durée du BP (2023-2030), CAPEX normatif 2,5% et EBITDA normatif 11% du CA.
3 E Biogas (C4)	9,2%	1,59%	CA quasi stable sur l'horizon explicite du BP (2023-2034), CAPEX normatif nul et EBITDA normatif 25,4% du CA.

Les principales hypothèses retenues pour l'application de la méthode des comparables boursiers sont résumées ci-dessous :

Participations	Au 30/06/24	
	Comparables	Multiples retenus
LPF Groupe	Panel de sociétés spécialisées dans les activités de packaging.	Application d'un multiple (6,3x) à l'EBITDA 2025 avant application d'une décote de taille de 30%.
Valporte Holding SAS (Compose)	Panel de sociétés spécialisées dans la restauration rapide.	Application d'un multiple médian (7,0x) à l'EBITDA 2024-2025 avant application d'une décote de taille de 25%.
Boréa SAS	Panel de sociétés spécialisées dans le recrutement.	Application d'un multiple médian (0,49x) au chiffre d'affaires 2024-2025 avant application d'une décote de taille de 25%.

Participations	Au 31/12/23	
	Comparables	Multiples retenus
Aqua SAS (Evergaz)	Panel de sociétés produisant du biogaz, mais également de sociétés exploitant d'autres sources d'énergies renouvelables.	Application d'un multiple moyen (9,7x) à l'EBITDA 2025 avant application d'une décote de taille de 20%.
LPF Groupe	Panel de sociétés spécialisées dans les activités de packaging.	Application d'un multiple médian (6,0x) à l'EBITDA 2024-2025 avant application d'une décote de taille de 30%.
Valporte Holding SAS (Compose)	Panel de sociétés spécialisées dans la restauration rapide.	Application d'un multiple médian (6,2x) à l'EBITDA 2024 avant application d'une décote de taille de 25%.
Boréa SAS	Panel de sociétés spécialisées dans le recrutement.	Application d'un multiple (9,4x) à l'EBIT 2024 avant application d'une décote de taille de 25%.
Safra SA	Panel de constructeurs de transports collectifs et d'acteurs de la mobilité durable.	Application d'un multiple médian (0,7x) au CA 2024-2025 avant application d'une décote de taille de 16%.
3 E Biogas (C4)	Panel de sociétés produisant du biogaz.	Application d'un multiple médian (10,9x) à l'EBITDA 2023-2024 avant application d'une décote de taille de 22%.

Les résultats des tests de sensibilité réalisés sur les évaluations des investissements de la Société sont résumés ci-dessous :

Participations	Au 30/06/24
Aqua SAS	La variation du taux d'actualisation de +/-0,25% et du taux de croissance à long terme de +/-0,25% conduit à une variation de la valeur des titres d'Evergaz comprise entre -15,1% et +16,3% via l'approche DCF. La variation du taux d'actualisation de +/-0,25% et du taux de croissance à long terme de +/-0,25% conduit à une variation de la valeur des titres 3 E Biogaz comprise entre -5,1% et +5,5% via l'approche DCF.
EverWatt SAS	Non applicable (fourchette fondée sur une analyse de sensibilité).
Everwood SAS	La variation des agrégats retenus dans le cadre de la méthode des multiples des sommes <i>of the part</i> de +/-5% conduit à une variation de la valeur des titres d'Everwood de +/-8,7%.
LPF Groupe	La variation du taux d'actualisation de +/-0,25% et du taux de croissance à long terme de +/-0,25% conduit à une variation de la valeur des titres de LPF Groupe comprise entre -2,6% et 2,7%. La variation des agrégats retenus dans le cadre de la méthode des multiples de +/-5% conduit à une variation de la valeur des titres de la Paper Factory de +/-6,0%.
Valporte Holding SAS (Compose)	La variation du taux d'actualisation de +/-0,25% et du taux de croissance à long terme de +/-0,25% conduit à une variation de la valeur des titres de Compose comprise entre +/-1,9% via l'approche DCF. La variation des agrégats retenus dans le cadre de la méthode des multiples de +/-5% conduit à une variation de la valeur des titres de Valporte Holding de +/-4,6%.
Boréa SAS	La variation des multiples des sociétés comparables cotées de +/-5,0% conduit à une variation de la valeur des titres de Boréa de +/-5,0%.
Safra SA	La variation du taux d'actualisation de +/-0,25% et du taux de croissance à long terme de +/-0,25% conduit à une variation de la valeur des titres Safra comprise entre -4,8% et +5,0% via l'approche DCF.

Participations

Au 31/12/23

Aqua SAS (Evergaz)	<p>La variation du taux d'actualisation de +/-0,25% et du taux de croissance à long terme de +/-0,25% conduit à une variation de la valeur des titres d'Evergaz comprise entre -6,5% et +6,9% via l'approche DCF.</p> <p>La variation des agrégats retenus dans le cadre de la méthode des multiples des sociétés comparables cotées de +/-5% conduit à une variation de la valeur des titres d'Evergaz de +/-14,7%.</p> <p>La variation des agrégats retenus dans le cadre de la méthode des multiples des transactions comparables +/-5% conduit à une variation de la valeur des titres d'Evergaz de +/-9,6%.</p>
EverWatt SAS	Non applicable (fourchette fondée sur une analyse de sensibilité).
Everwood SAS	La variation du taux d'actualisation de +/-0,25% et du taux de croissance à long terme de +/-0,25% conduit à une variation de la valeur des titres d'Everwood comprise entre -8,9% et +9,4% via l'approche DCF.
LPF Groupe	<p>La variation du taux d'actualisation de +/-0,25% et du taux de croissance à long terme de +/-0,25% conduit à une variation de la valeur des titres de LPF Groupe comprise entre -2,4% et 2,5%.</p> <p>La variation des multiples des sociétés comparables cotées de +/-5% conduit à une variation de la valeur des titres de LPF Groupe de comprise entre +/-5,7%.</p>
Valporte Holding SAS (Compose)	<p>La variation du taux d'actualisation de +/-0,25% et du taux de croissance à long terme de +/-0,25% conduit à une variation de la valeur des titres de Compose comprise entre -1,9% et +2,0%, via l'approche DCF.</p> <p>La variation des multiples des sociétés comparables cotées de +/-5% conduit à une variation de la valeur des titres de Compose de +/-4,5%.</p>
Boréa SAS	<p>La variation du taux d'actualisation de +/-0,25% et du taux de croissance à long terme de +/-0,25% conduit à une variation de la valeur des titres Boréa comprise entre -2,17% et +2,26% via l'approche DCF.</p> <p>La variation des multiples des sociétés comparables cotées de +/-5% conduit à une variation de la valeur des titres de Boréa de +/-4,8%.</p>
Safra SA	La variation du taux d'actualisation de +/-0,25% et du taux de croissance à long terme de +/-0,25% conduit à une variation de la valeur des titres Safra comprise entre -5,8% et +6,0% via l'approche DCF.
3 E Biogas (C4)	La variation du taux d'actualisation de +/-0,25% et du taux de croissance à long terme de +/-0,25% conduit à une variation de la valeur des titres C4 comprise entre -4,8% et +5,1% via l'approche DCF.

Il est précisé que les tests de sensibilité présentés ci-dessus portent sur une valorisation à 100% des Participations.

NOTE 5. Actifs financiers courants

Les actifs financiers courants sont exclusivement composés de créances envers des parties liées (avances en comptes courants et autres créances) comptabilisées initialement à leur juste valeur, augmentée le cas échéant des frais de transaction, puis comptabilisées au coût amorti. Ils sont dépréciés conformément à la norme IFRS 9 à hauteur des pertes attendues.

Les actifs financiers courants s'expliquent comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/24	31/12/23
Aqua SAS	7 279	7 076
Everwood SAS	-	7
EverWatt SAS	1 615	1
3 E Biogas SAS	-	1 188
Keiryō SAS	2 476	1 644
Safra SA	10 005	1 258
Autres	270	295
Actifs financiers courants au coût amorti	21 646	11 469
Actifs financiers courants à la juste valeur par le compte de résultat	0	0
Total	21 646	11 469

L'échéancier des encaissements des actifs financiers courants du 30 juin 2024 est présenté ci-dessous :

	30/06/24	31/12/23
Règlement dans les 60 jours	257	50
Règlement entre 60 et 120 jours	50	75
Règlement au-delà de 120 jours	21 338	11 344
Total	21 646	11 469

NOTE 6. Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires sont comptabilisés initialement à leur juste valeur diminuée des frais de transaction, puis selon la méthode du coût amorti sur la base de leur taux d'intérêt effectif.

Les emprunts obligataires se composent comme suit :

(en milliers d'euros)	Echéance	Taux	Coût amorti	
			30/06/24	31/12/23
Obligations janvier 2017	sept.-23	5,0%	0	224
Obligations juillet 2017	oct.-23	6,0%	0	278
Obligations juillet-septembre 2020	déc.-23	7,0%	0	518
Obligations novembre 2021	nov.-23	5,5%	0	605
Obligations décembre 2021	déc.-23	5,5%	0	1 197
Obligations février 2022	janv.-24	5,5%	0	1 369
Obligations juillet 2022	juill. -24	5,5%	3 119	2 998
Obligations janvier-mars 2023	janv.-mars-25	6,0%	4 948	4 874
Obligations mai 2023	mai-25	6,0%	2 914	2 866
Obligations octobre-décembre 2023	juill.-25	10,0%	7 110	6 804
Obligations janvier-février 2024 ⁽¹⁾	août-25	10,0%	6 951	-
Obligations mars 2024 ⁽²⁾	mars-27	9,0%	18 969	-
Total des emprunts obligataires			44 011	21 733
- dont part courante			10 744	7 284
- dont part non courante			33 267	14 449

(1) 7 M€ émis en janvier et février 2024 (Tranche C2 de l'OS 9).

(2) 20 M€ émis en mars 2024 (OS ZENCAP).

La variation des emprunts obligataires du 1^{er} semestre 2024 s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Total
Valeurs au 31/12/23	21 733
Souscription nette des frais d'émission	23 669
Remboursement en trésorerie	(2 591)
Variation des intérêts courus et étalement des frais d'émission	1 200
Valeurs au 30/06/24	44 011
- dont part courante	10 744
- dont part non courante	33 267

L'échéancier de remboursement (flux actualisés) des emprunts obligataires est présenté ci-après :

(en milliers d'euros)	Total	Echéance à 60 jours	Echéance entre 120 jours et 180 jours	Echéance entre 180 jours et 360 jours	Echéance à plus d'un an
Obligations juillet 2022	3 119	3 119	-	-	-
Obligations janvier 2023	4 948	237	-	4 712	-
Obligations mai 2023	2 914	2	-	2 912	-
Obligations octobre-décembre 2023	7 110	-	-	391	6 720
Obligations janvier-février 2024	6 951	-	-	-	6 951
Obligations mars 2024	18 969	-	-	-	18 969
Total	44 011	3 357	-	8 014	32 639

La juste valeur des emprunts obligataires s'élève au 30 juin 2024 à 45 447 K€ pour une valeur au coût amorti dans les comptes de 44 011 K€.

(en milliers d'euros)	Coût amorti	Juste valeur
Obligations juillet 2022	3 119	3 114
Obligations janvier 2023	4 948	4 935
Obligations mai 2023	2 914	2 913
Obligations octobre-décembre 2023	7 110	7 412
Obligations janvier-février 2024	6 951	7 236
Obligations mars 2024	18 969	19 837
Total	44 011	45 447

NOTE 7. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont principalement composés par des avances en comptes courants envers des parties liées. Ils sont initialement comptabilisés à leur juste valeur puis évalués à leur coût amorti, qui correspond généralement à leur valeur nominale.

Les autres passifs financiers s'expliquent comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/24	31/12/23
Financière Evergreen	5 155	6 553
Avances en comptes courants des actionnaires de la Société	937	937
Intérêts courus	231	114
Total	6 323	7 604
- dont part non courante	0	0
- dont part courante	6 323	7 604

Les avances actionnaires ont été accordées au taux annuel maximum de 6% fixe payable au moment du remboursement du principal majoré, pour les conventions antérieures au 21 juin 2021, d'une prime pour engagement de blocage des fonds sur une période minimale entre 6 et 18 mois à compter de la date de mise à disposition des fonds.

L'avance en compte courant Financière Evergreen est rémunérée au taux d'intérêt annuel de 4% avec échéance au 31 décembre 2024.

NOTE 8. Autres dettes

Les autres dettes sont principalement composées par des dettes vis-à-vis des fournisseurs, des dettes fiscales et des dettes d'acquisition des actifs financiers. Elles sont initialement comptabilisées à leur juste valeur puis évaluées à leur coût amorti, qui correspond généralement à leur valeur nominale.

Les autres dettes s'expliquent comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/24	31/12/23
Fournisseurs ⁽¹⁾	842	3 442
Dettes sur acquisition d'actifs financiers ⁽²⁾	233	919
Dettes fiscales	412	371
Dettes sociales	155	204
Autres dettes	2	14
Total	1 644	4 949

(1) Dont 561 K€ relatifs à Aqua Asset Management au 30 juin 2024 contre 2 615 K€ au 31 décembre 2023.

(2) Concerne au 30 juin 2024 (comme au 31 décembre 2023) exclusivement le crédit vendeur vis-à-vis d'Entrepreneur Invest suite au rachat d'actions Aqua en 2021.

NOTE 9. Revenus des actifs financiers

Les revenus opérationnels générés par les actifs financiers sont constitués :

- > des dividendes versés par les sociétés dans lesquelles Transition Evergreen SA détient une Participation : les dividendes sont comptabilisés en résultat dès que Transition Evergreen SA acquiert le droit à percevoir les paiements (i.e. à la date de la décision de l'Assemblée ayant voté leur distribution en général) ;
- > des revenus des obligations : les intérêts des obligations souscrites sont comptabilisés en résultat au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- > des revenus des avances en comptes courants : les intérêts des avances en comptes courants accordées par la société sont comptabilisés en résultat au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les revenus des actifs non courants se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/24	30/06/23
Dividendes reçus	-	-
Intérêts des obligations	10	35
Intérêts des avances en comptes courants	444	506
Autres produits financiers ⁽¹⁾	603	-
Total	1 056	541

(1) Les autres produits financiers correspondent aux intérêts courus relatifs au crédit vendeur consenti à Aqua SAS.

NOTE 10. Charges opérationnelles

Les frais de personnel correspondent essentiellement à des avantages du personnel à court terme comptabilisés au fur et à mesure des services rendus et des régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies.

Les frais relatifs à la recherche d'investisseurs sont comptabilisés en charges opérationnelles.

Les frais représentatifs de droits de mutation, d'honoraires, de commissions, et autres frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers non courants évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges.

Les avantages réglés par remise d'actions en application de la norme IFRS 2 sont présentés en charges de personnel.

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/24	30/06/23
Salaires	83	107
Charges sociales	68	84
Jetons de présence	52	50
Avantages réglés par remise d'actions gratuites	-	-
Total	203	242

Les charges de personnel, hors jetons de présence, concernent exclusivement la rémunération versée à Monsieur Jacques Pierrelée au titre de son mandat de Directeur Général.

Les autres charges opérationnelles se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/24	30/06/23
Honoraires et charges assimilées	1 535	1 586
- dont honoraires de gestion Aqua Assets Management	1 122	1 174
- dont commission de surperformance Aqua Assets Management	-	-
- dont honoraires avec prestataires externes	414	412
Autres charges externes	152	121
Total	1 687	1 707

Les honoraires de gestion d'Aqua Assets Management sont facturés dans le cadre du contrat de gestion signé le 21 juin 2021 avec la Société.

NOTE 11. Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier net s'explique comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/24	30/06/23
Intérêts sur emprunts obligataires	1 938	837
Intérêts sur comptes courants envers parties liées	144	53
Coût de l'endettement financier brut	2 082	890
Variation de la juste valeur des instruments de trésorerie	-	-
Produits des instruments de trésorerie	-	-
Coût de l'endettement financier net	2 082	890

NOTE 12. Risques financiers

Transition Evergreen SA est exposée au risque de crédit, au risque de taux d'intérêt et au risque de liquidité.

Compte tenu de l'évolution de son portefeuille d'investissements et des financements mis en place au cours du 1^{er} semestre 2024, la Société estime son exposition à ces différents risques financiers au 30 juin 2024 similaire à celle du 31 décembre 2023.

Transition Evergreen SA est exposée aux risques inhérents à son activité de fonds d'investissement détaillés dans le chapitre 3 Facteurs de risques du Document d'enregistrement universel 2023.

NOTE 13. Résultat et actif net par action

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action au 30 juin 2024 a été calculé comme suit :

Nombre d'actions en circulation au 30/06/24	40 171 460
Actions émises au cours de la période	-
Actions auto-détenues annulées au cours de la période	(127 707)
Nombre d'actions en circulation au 30/06/24 avant dilution	40 043 753
Actions potentiellement dilutives en circulation	
Nombre d'actions en circulation au 30/06/24 après dilution	40 043 753
<i>Nombre d'actions moyen pondéré en circulation</i>	<i>40 043 753</i>
<i>Nombre d'actions moyen pondéré après dilution</i>	<i>40 043 753</i>
ANR (en milliers d'euros)	116 699
Par action avant dilution (euros)	2,91
Par action après dilution (euros)	2,91

Sur la base de l'Actif Net Réévalué (ANR) au 30 juin 2024 (correspondant aux capitaux propres IFRS de la Société soit 116 699 K€), l'ANR par action s'élève à cette date à 2,91 € avant dilution et après dilution en l'absence d'instrument dilutif en circulation à cette date.

NOTE 14. Transactions avec les parties liées

Les transactions réalisées avec les parties liées sont réalisées à des conditions normales de marché.

Les principales transactions comptabilisées au compte de résultat de la période concernent :

- > pour un montant total de 1 122 K€ (contre 1 174 K€ pour le 1^{er} semestre 2023) des honoraires facturés au titre des prestations de gestion et de conseils fournies par la Société de Gestion Aqua Asset Management contrôlée par Monsieur Lionel Le Maux actionnaire et Président de la Société ;
- > pour un montant brut de 83 K€, la rémunération de Monsieur Jacques Pierrelée en sa qualité de Directeur Général pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024 contre 107 K€ pour la période comparable de 2023 ;
- > la cession des titres et de l'avance en compte courant de 3 E Biogas à Aqua SAS pour un montant de 24,9 M€ qui a fait l'objet d'un crédit vendeur du même montant rémunéré au taux de 9%.

Les transactions comptabilisées sur l'état de la situation financière, relatives aux parties liées, sont présentées en note 5 et en note 7.

NOTE 15. Engagements hors bilan/actifs et passifs éventuels

Principal engagement donné :

Aucun changement significatif n'est à signaler par rapport à la situation présentée au 31 décembre 2023.

Principal engagement reçu :

Aucun changement significatif n'est à signaler par rapport à la situation présentée au 31 décembre 2023.

Aucun actif éventuel ou passif éventuel significatif n'est à relater au 30 juin 2024.

NOTE 16. Événements postérieurs au 30 juin 2024

En août 2024, les principaux actionnaires d'Evergaz SA ont conclu un accord pour financer le développement de l'entreprise et soutenir son plan industriel, après avoir rencontré des retards dus à des difficultés d'accès aux financements requis.

Début septembre 2024, Groupe EverWatt et BoucL Energie remportent l'AMI de la Ville de Bordeaux pour solariser sa base sous-marine. Le projet représente 13 200 m² de panneaux photovoltaïques installés, ce projet générera 3,39 GWh d'énergie par an, tout en évitant 806 tonnes de CO₂ chaque année. Il s'inscrit dans l'Alliance de Bordeaux pour l'Energie Solaire, qui vise à installer 60 000 m² de panneaux solaires dans la ville. BoucL Energie, en tant que tiers-investisseur, financera l'infrastructure et ouvrira une partie du capital à la Ville de Bordeaux, permettant une gestion partagée.

En juillet 2024, conformément au protocole d'accord, le compte courant d'associé de Transition Evergreen dans Safra a été converti en actions de droit préférentiel qui est maintenant actionnaire de la société à hauteur de 34,79%.



www.transition-evergreen.com
RI@transition-evergreen.com

6, square de l'Opéra-Louis Jouvet
75009 Paris